



Pommier / Poirier

N°13
05/06/2025



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Zone
Limousin N°13
du 05/06/2025 »



Edition Zone Limousin
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Tableau d'analyse de risque

Aucun	Faible	Modéré	Fort	Alerte
-------	--------	--------	------	--------

Bioagresseurs	Semaine du 02/06 au 08/06	Semaine du 09/06 au 15/06
Tavelure		
Feu bactérien		
Oïdium		
Pucerons cendrés		
Carpocapse		
Tordeuse		

Pommier - Poirier

- **Tavelure** : Fin des contaminations primaires. Risque de contaminations secondaires lors des épisodes pluvieux.
- **Feu bactérien** : Les parcelles sont à surveiller.
- **Oïdium** : Risque de contamination dans les parcelles touchées en 2024.
- **Pucerons cendrés** : Pucerons actifs sur feuilles, période à risque en cours.
- **Carpocapse** : La période à risque élevé d'éclosions débute.
- **Tordeuse orientale du pêcher** : la période à risque d'éclosions de la seconde génération débute

Données météorologiques

Prévision du 06 au 11 juin 2025 (source : Météo France)

La fin de semaine s'annonce globalement couverte et humide. Un temps plus sec et plus chaud s'installera dès le début de la semaine prochaine, avec un risque de pluie possible en milieu de semaine. Les températures minimales varieront entre 6 et 17 °C, tandis que les maximales oscilleront entre 19 et 33 °C.

	06/06	07/06	08/06	09/06	10/06	11/06	12/06
Lubersac (19)	 13° / 20° ↙ 15 km/h	 13° / 20° ➤ 20 km/h 40 km/h	 11° / 18° ⬆ 20 km/h 40 km/h	 7° / 24° ➤ 15 km/h	 10° / 28° ↘ 15 km/h	 15° / 31° ➤ 15 km/h	 16° / 26° ↙ 15 km/h
Voutezac (19)	 13° / 22° ↙ 10 km/h	 14° / 20° ➤ 20 km/h	 12° / 19° ⬆ 20 km/h	 8° / 26° ➤ 10 km/h	 11° / 29° ↘ 10 km/h	 16° / 32° ➤ 10 km/h	 16° / 27° ⬆ 15 km/h
Allassac (19)	 14° / 22° ↙ 10 km/h	 14° / 21° ↙ 15 km/h	 12° / 20° ⬆ 20 km/h	 7° / 26° ➤ 10 km/h	 10° / 29° ↘ 10 km/h	 15° / 33° ➤ 10 km/h	 16° / 28° ⬆ 15 km/h
St Yrieix La Perche (87)	 13° / 21° ↙ 15 km/h	 12° / 19° ➤ 20 km/h 45 km/h	 11° / 18° ⬆ 20 km/h 40 km/h	 6° / 24° ➤ 15 km/h	 9° / 29° ↘ 10 km/h	 13° / 32° ➤ 15 km/h	 16° / 26° ↙ 15 km/h
Measnes (23)	 13° / 19° ↙ 20 km/h 50 km/h	 12° / 19° ➤ 30 km/h 60 km/h	 10° / 18° ➤ 25 km/h 45 km/h	 8° / 22° ↙ 15 km/h	 11° / 28° ↘ 15 km/h	 14° / 32° ↘ 20 km/h	 17° / 27° ↙ 20 km/h 40 km/h

Pommier

- **Stade phénologique**

Les pommiers sont actuellement en phase de grossissement des fruits : BBCH 73 - BBCH 74.

Maladies du pommier

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

De nouvelles taches de tavelure sont observées sur les feuilles et les fruits dans certains vergers.

Le taux d'infestation observé est étroitement lié à l'inoculum de la parcelle : l'évaluation de la présence de taches de tavelure d'une parcelle passe par l'observation d'au moins 100 pousses (en regardant chaque feuille de la pousse) jusqu'à trouver une première tache. **Le haut des arbres doit également être observé car la tavelure y passe souvent inaperçue et les projections conidiennes contaminent ensuite le bas des arbres.**

La pression tavelure est évaluée en fonction du nombre de pousses consécutives observées (P) avant de trouver une première feuille tavelée :

- **Si $P \geq 80$: absence de pression ;**
- **Si $P > 40$ (ou > 80 pour 2 pousses tavelées) : pression faible ;**
- **Si $P > 20$ (ou > 40 pour 2 pousses tavelées) : pression moyenne ;**
- **Si $P < 40$ pour 2 pousses tavelées : pression forte.**

Le risque tavelure dépend :

- De l'importance de la « projection » : à chaque pluie, seules les spores à maturité sont projetées ;
- De l'importance de la « contamination » : en fonction des conditions d'humectation du feuillage et des températures, un nombre plus ou moins grand de spores vont germer et contaminer le végétal.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace) :

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h



Taches de tavelure sur feuille
(Crédit photo : A. BEZ - FREDON NA)



Taches de tavelure sur fruits
(Crédit photo : A. BEZ - FREDON -NA)

D'après le modèle DGAL-ONPV/INOKI®, la période des contaminations primaires est terminée. Les dernières spores du stock de spores annuel auraient été projetées lors des dernières pluies du 23-25 mai suivant les secteurs.

Selon le modèle RIM-Pro® les projections primaires sont terminées.

Evaluation du risque

En parcelles tavelées, des contaminations secondaires peuvent « prendre le relais », il est donc très important de surveiller scrupuleusement l'état sanitaire de la végétation car le risque sera élevé chaque fois que les conditions d'humectation seront favorables.

Mesures prophylactiques

La taille en verts en éliminant les gourmands les plus vigoureux est efficace pour réduire le nombre de pousses terminales contaminées par la tavelure.



Résistances aux produits de protection des plantes :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : [https://www.r4p-inra.fr/fr/home/Surveillance des Effets Non Intentionnels \(ENI\) : volet Résistance](https://www.r4p-inra.fr/fr/home/Surveillance%20des%20Effets%20Non%20Intentionnels%20(ENI)%20%3A%20volet%20Résistance)

• Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)

Pas de signalement de feu bactérien.

Remarque : on peut observer des dégâts causés par le cèphe du poirier. Ces dégâts peuvent être confondus avec les dégâts de Feu bactérien. Cf paragraphe « cèphe du poirier » dans le chapitre du « Poirier ».

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- La présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses) ;
- La présence d'inoculum dans l'environnement ;
- Des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (cf. tableau ci-dessous).

Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

Evaluation du risque

Nous sommes en période de pousse. Le climat actuel est favorable à la bactérie, les parcelles sont à surveiller.

Mesures prophylactiques

Lorsqu'un foyer est détecté, la maladie doit impérativement être éradiquée le plus rapidement possible afin d'éviter toute propagation.

Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie, il est nécessaire de brûler les rameaux atteints et de désinfecter les outils de taille.

• Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

La pousse active (apparition de nouvelles feuilles) augmente la sensibilité de la végétation à l'oïdium : **les jeunes feuilles sont sensibles et réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.**

Suivant les conditions climatiques (forte humidité de l'air et température comprise entre 10°C et 20°C), les attaques primaires produisent des conidies qui donneront naissance aux foyers secondaires.

Dans les vergers historiquement contaminés et fortement sensibles (ex : variété Parsi), cette maladie est observée ponctuellement sur les jeunes pousses.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours et particulièrement élevée avec une forte hygrométrie de l'air et les températures actuelles qui sont favorables au développement du champignon.

La gestion des parcelles doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2024.

Mesures prophylactiques

Surveillez les parcelles contaminées en 2024 car en supprimant les pousses oïdiées dès leur apparition, cela permet de réduire l'inoculum primaire et de limiter les risques de contaminations secondaires.



Rameau oïdié

(Crédit photo : C. Genin - Limdor)

- **Black Rot (*Diplodia seriata*)**

L'infection primaire a lieu lors de la chute des pétales et elle conduit à la formation de petits fruits noirs « pygmées » visibles en mai-juin, principale source de conidies. Durant la saison estivale, ces conidies vont germer sur les pommes et provoquer des infections secondaires. Pour cela, la température optimale doit être comprise entre 20 et 24°C, avec une humectation de 9 heures.



Black rot

(Crédit photo : A. BEZ – FREDON-NA)

Des symptômes de black rot sur feuilles sont observés en parcelles sensibles.

- **Chancre à Nectria (*Neonectria ditissima*)**

Des chancres à Nectria sur rameau sont observés dans les vergers.

Mesures prophylactiques :

En période sèche, il est fortement conseillé de supprimer les rameaux porteurs de chancres. Il est préférable de casser les jeunes rameaux plutôt que de les tailler. Les bois de taille doivent être sortis du verger car leur broyage ne ferait que disperser l'inoculum.



Chancre sur rameau

(Crédit photo : A. BEZ – FREDON-NA)



Evaluation du risque

La période critique débutera en automne (récolte et chute des feuilles constitueront des portes d'entrée au champignon).

Ravageurs du pommier

- **Puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*) et puceron vert (*Aphis pomi*)**

Remontées de populations de pucerons dans certaines parcelles. Des pucerons cendrés ont été observés dans des feuilles enroulées, ainsi que des pucerons verts. La présence d'auxiliaires tels que les forficules,

les coccinelles (œufs et larves) ainsi que les syrphes (œufs et larves) a également été signalée dans les vergers.

Seuil indicatif de risque atteint dès que :

- le puceron cendré est observé dans la parcelle ;
- 15% des bouquets occupés par le puceron vert.



Dégat de Pucerons cendrés sur feuille de pommier et pucerons verts sur pousse de poirier
(Crédit photo : A. BEZ- FREDON NA)

Evaluation du risque

Période à risque en cours pour l'ensemble des secteurs.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



Résistances aux produits de protection des plantes :

À la suite des prélèvements réalisés en 2019, 2020 et 2023, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire**. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

• Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)

Une progression du ravageur est observée sur un verger du réseau en culture biologique.

L'hyménoptère parasitoïde *Aphelinus mali*, spécifique du puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*), est un auxiliaire à prendre en compte dans la gestion des parcelles. Ce parasitoïde naturel joue un rôle dans la régulation biologique du ravageur en pondant ses œufs à l'intérieur des pucerons, ce qui freine leur prolifération.



Pucerons lanigères sur rameau et fruits
(Crédit photo : A. BEZ- FREDON NA)

Seuil indicatif de risque :

10 % de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20 % en présence d'*Aphelinus mali*.

• **Carpocapse** (*Cydia pomonella*)

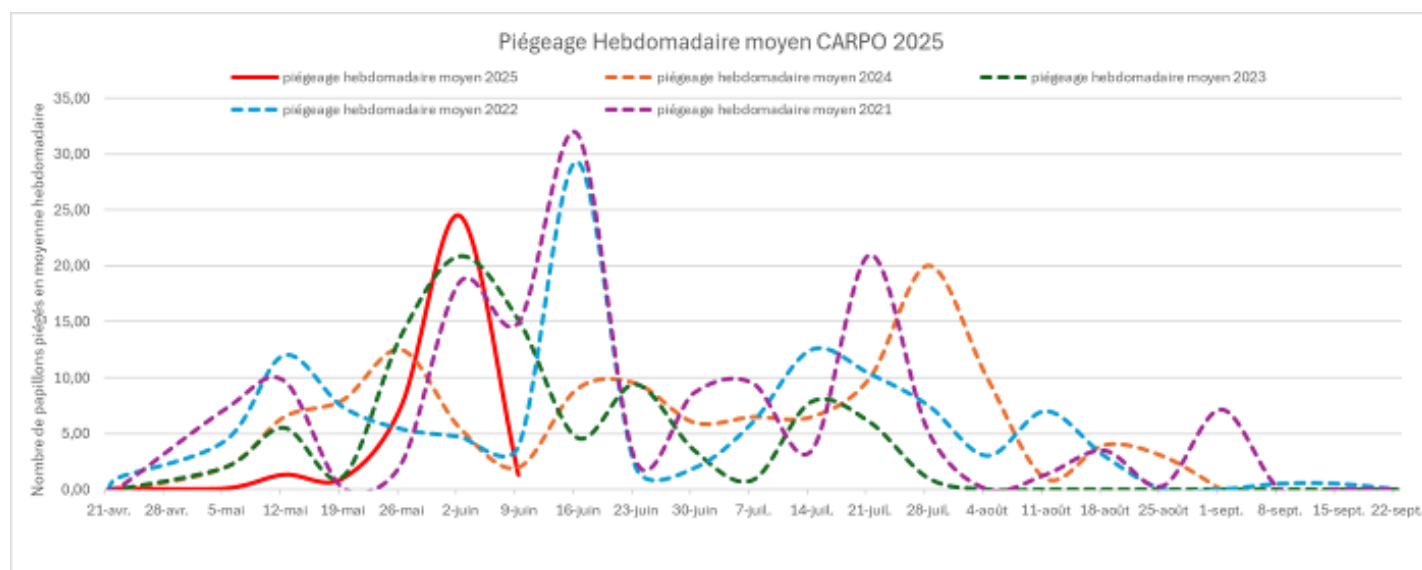
Le graphique ci-dessous montre la courbe de vol du carpocapse saison 2025. Des captures sont enregistrées dans le secteur de Sarrazac (24), Bénévent l'Abbaye (23), Méasnes et Nouzerolles (23), Arnac Pompadour (19). Pas de capture dans les secteurs (19) : St Sornin, Voutezac, Troche.

Données de modélisation : selon les données du modèle Carpocapse DGAL-ONPV/INOKI® :

à ce jour, entre 54-63 % des émergences, 38-47 % des pontes et 10-22 % d'éclosions selon les secteurs.



Adulte *Cydia pomonella* piégé
(Crédit photo 2023 : A. Bez - FREDON NA)



Evaluation du risque

Intensification des éclosions.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La confusion sexuelle est une stratégie respectueuse de l'environnement et non dangereuse pour l'utilisateur. Voir le BSV Hors-Série « [Confusion sexuelle en arboriculture](#) » du 14/03/22

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

• **Tordeuse orientale du pêcher** (*Cydia molesta*)

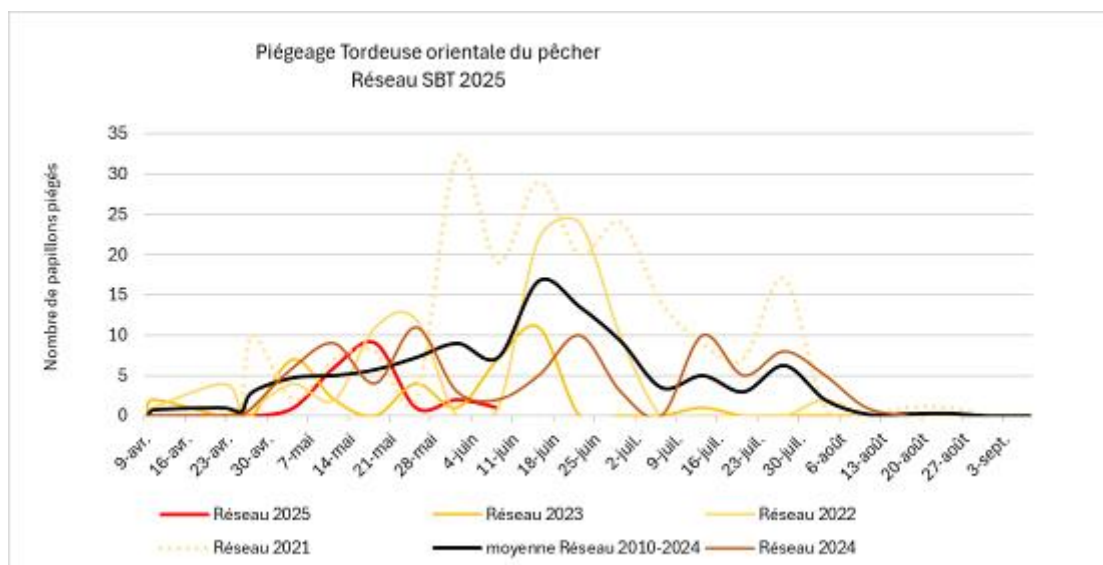
La première génération de la tordeuse orientale occasionne des dégâts sur les pousses du pommier tandis que les générations suivantes attaquent les pommes. Les attaques sur jeunes pousses sont visibles au mois de mai. Elles indiquent une pression de la tordeuse orientale pouvant être



Tordeuse orientale du pêcher et Petite tordeuse des fruits
(Crédit photo : A. BEZ - FREDON NA)

préjudiciable sur fruits. Il est important de maîtriser la première génération afin de limiter l'impact des futures générations sur fruits.

Le graphique ci-contre montre les captures enregistrées dans le secteur de Sarrazac (24) et de Méasnes (23).



Evaluation du risque

Selon les secteurs précoces (sud de la Corrèze), le modèle Tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI® indique qu'à ce jour, le premier vol est terminé. Le second vol est en cours, et nous en sommes actuellement de 2 à 23% des émergences selon les secteurs de précocités. Les pontes et les éclosions ont seulement débuté en secteurs précoces, soit respectivement 7% et 1% du potentiel de la G2. Dans le bassin de production de Lubersac, les pontes devraient débuter vers le 6/06 et les éclosions vers le 14/06.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

- **La petite tordeuse des fruits** (*Cydia lobarzewskii*)

Des captures ont été enregistrées dans les secteurs de Méasnes (23) et de Voutezac (19). Le vol a commencé, mais les captures restent faibles.

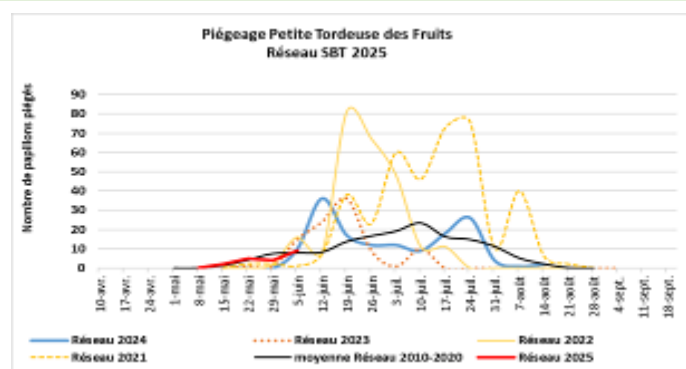
- **Acarien rouge** (*Panonychus ulmi*)

Observation d'acariens rouges (œufs et adultes) dans les parcelles sensibles.

Le seuil indicatif de risque est atteint si 60% des feuilles de rosette sont occupées par au moins une forme mobile. Si au moins 30% de feuilles sont également occupées par des phytoséides (acariens prédateurs : *T. pyri*, *A. andersoni*...), le seuil peut être relevé à 80%.

Evaluation du risque

La pousse active (sortie de nouvelles feuilles) limite le risque de nuisibilité pour les organes végétatifs (feuilles, fruits). Toutefois, le risque de décoloration des feuilles peut être élevé en cas de forte population.



Acariens rouges sur feuille
(Crédit Photo : FREDON NA)



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

• Punaises phytophages

Halyomorpha halys : la punaise diabolique

Cette espèce invasive et très polyphage peut être facilement confondue avec d'autres punaises autochtones, notamment *Rhaphigaster nebulosa*.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la page : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/20532/Agiir-Punaise-diabolique>.



Ponte de punaise *Rhaphigaster nebulosa*
(Crédit photo 2025 : A. BEZ - FREDON NA)

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

Dans la zone limousine un piège a été mis en place en parcelle de pommiers dans le projet MODHALYS. Cette semaine 12 punaises ont été capturées (secteur Voutezac).

Projet MODHALYS, cliquer sur le lien suivant : [projet MODHALYS](#).

Deux autres pièges ont été posés début mai dans deux autres parcelles de pommiers. Total des captures cette semaine : 18 punaises sur secteur Objat

Evaluation du risque

Il est possible de réaliser des frappages en verger afin de détecter la présence de punaises.

• Cécidomyies

La cécidomyie des feuilles du pommier (*Dasineura mali*) et la cécidomyie des feuilles du poirier (*Dasineura pyri*) sont des moucheron (1,5 à 2 mm) qui pondent à l'aisselle des feuilles encore enroulées. Les larves piquent les feuilles qui restent enroulées longitudinalement.

Ce ravageur a peu d'incidence dans les vergers adultes, mais il est problématique dans les jeunes vergers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.



Larves de cécidomyie
(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

• Stade phénologique

Les poiriers sont actuellement en phase de grossissement des fruits : Stade T (BBCH 74)

Ravageurs du poirier

• Psylle (*Cacopsylla pyri*)

Dans les trois parcelles de référence, on peut observer tous les stades du ravageur (adulte, larve et œufs). Des dégâts sur fruits sont visibles.

Les caractères distinctifs sont les suivants :

- Larves jeunes L1, L2, L3 : taille plus petite, couleur jaunâtre, ébauches alaires petites et séparées ;
- Larves âgées L4, L5 : plus grande taille, couleur brunâtre, superposition des ébauches alaires.

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque 10 à 20 % des pousses sont occupées par de jeunes larves. Toutefois, en présence de punaises prédatrices telles qu'*Anthocoris spp.* et *Orius spp.* (avec une densité de 15 à 20 individus pour 50 frappages), ce seuil peut être relevé à 30 %, en raison de leur capacité à réguler naturellement les populations de ravageurs.



Larves de psylles sur fruits
(Crédit Photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

La gestion de ce ravageur doit s'envisager sur les jeunes larves.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. Cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles. L'intervention est à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Méthodes alternatives :

Le développement de ce ravageur est favorisé par une forte croissance végétative, il est donc indispensable de réaliser une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée, notamment en conservant un environnement favorable.

• Phytopte du poirier (*Eriophyes pyri*)

Les adultes passent l'hiver en colonies pouvant atteindre une cinquantaine d'individus sous les écailles des bourgeons. Au printemps, ils envahissent les jeunes feuilles encore enroulées. 2 générations se succèdent chaque année : la 1^{ère} apparaissant en avril/mai est la plus nuisible, la 2^{ème} survient début juin. Dès le milieu de l'été, les femelles rejoignent leurs gîtes d'hivernation.

Quelques dégâts observés ponctuellement.



Dégâts de Phytopte du poirier
(Crédit Photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

Surveillez vos vergers surtout les plus sensibles aux phytophages.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Mesures prophylactiques :

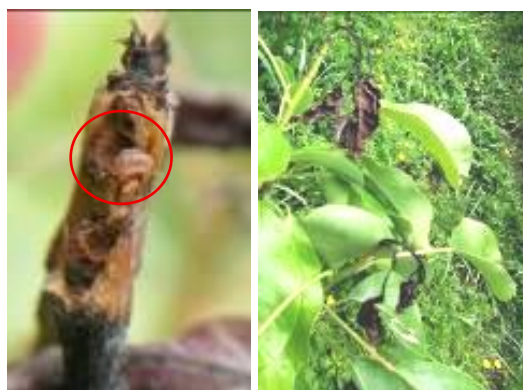
Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.

• Cèphe du poirier (*Janus compressus*)

Les dégâts qu'il provoque ressemblent, au début, à ceux causés par le feu bactérien (mai-juin) : un flétrissement soudain de jeunes pousses qui se recourbent en crosse ; les feuilles noircissent, fanent puis se dessèchent. Ces blessures sont causées par la femelle lors de la ponte.

L'observation de ces symptômes signifie que les éclosions sont imminentes. Elles auront lieu lorsque la pousse sera totalement desséchée. Les larves foreront alors une mine descendante et réaliseront leur cycle à l'intérieur de la pousse.

Les larves se développent actuellement dans les rameaux (cf photo ci-contre). Des symptômes sont visibles sur une parcelle à Vignols. L'agent pathogène est particulièrement nuisible en pépinière et sur les jeunes arbres. À ne pas confondre avec le feu bactérien.



Larve et dégâts de Cèphe du poirier
(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

Evaluation du risque

Il est conseillé de supprimer les pousses attaquées afin de diminuer les populations pour l'année suivante.

• Puceron mauve (*Dysaphis pyri*)

Seuil indicatif de risque : dès que ce puceron est présent.

Evaluation du risque

La période à risque de développement des populations est en cours.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



Foyer de pucerons mauves sur poirier
Présence de larves de syrpe
(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

Maladies du poirier

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Evaluation du risque

Cf paragraphe « [Tavelure](#) » dans le chapitre « Pommier ».

- **Feu bactérien** (*Erwinia amylovora*)

Evaluation du risque

Cf paragraphe « [Feu bactérien](#) » dans le chapitre « Pommier ».

Auxiliaires



Larve de coccinelle et coccinelle à points noirs sur foyer de pucerons cendrés

(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)



FOCUS Auxiliaires

Chrysopes

Appartenant à la famille des Chrysopidés, les chrysopes (160 espèces) ont de grandes ressemblances morphologiques avec les hémiptères. Les chrysopes adultes sont reconnaissables par leurs 4 ailes longues et nervurées, leur couleur verte, leurs longues antennes et leurs abdomens allongés. L'espèce la plus connue est *Chrysoperla carnea*, décrite pour la première fois en 1836. On les retrouve essentiellement dans les cultures maraîchères (aubergines, poivrons, etc..) et fruitières.

Cycle biologique

Le développement des chrysopes est fortement influencé par la température. Le développement de l'oeuf à l'adulte dure environ 70 jours alors que la durée de vie de cet insecte peut atteindre jusqu'à 2 mois.

Rôle(s) d'auxiliaire

Ce sont les larves de chrysopes qui ont une activité prédatrice. La larve de *Chrysoperla carnea* est notamment prédatrice de pucerons. Une larve peut consommer jusqu'à 400 pucerons durant leur développement. C'est au cours du dernier stade larvaire que la consommation de pucerons est la plus importante.



Les notes sont accessibles en cliquant sur les liens ci-dessous.



Ces documents ont été réalisés par un collège de rédacteurs, associant des membres du MNHN, des référents experts de la DGAL, des agents du BSV mais aussi des acteurs du réseau BSV de plusieurs chambres régionales d'agriculture, du CIRAD, de l'INRAE ainsi que des professionnels producteurs agricoles.

Guide fruits à pépins

Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".